



## Bulletin technique 14-07

### *Annexe a*

#### **Le NOCSAE annule la certification de deux modèles de casques de crosse**

*Clarification concernant les politiques pour les participantes de crosse au champ féminine et les casques et protecteurs faciaux*

À titre de clarification du bulletin technique 14-07, publié le mercredi 26 novembre, l'ACC tient à énoncer ce qui suit :

**Afin d'assurer la sécurité globale du sport, l'ACC recommande fortement que bien que ce règlement s'applique, en vertu de la politique de l'ACC, à la crosse au champ masculine et à la crosse en enclos, les joueuses ou les gardiennes de but de crosse au champ féminine soient aussi être conscientes de toute question de sécurité relative à l'équipement et on leur conseille fortement de se conformer au règlement sur les normes des casques de l'ACC et de s'assurer de porter un casque approuvé.**

Des renseignements supplémentaires et des bulletins techniques concernant l'équipement se trouvent sur la [page d'équipement sur le site Web de l'ACC](#).

**La plus grande priorité de l'ACC est la sécurité de tous les membres et participants.**

N'hésitez pas à contacter la coordonnatrice de programmes de l'ACC, Ashley Raaymakers ([ashley@lacrosse.ca](mailto:ashley@lacrosse.ca) ou 613-260-2028, poste 301, pour toute question supplémentaire ou préoccupation.